

La pratique médicale en Algérie pendant la période coloniale

Pr Mourad BOUAZIZ

Faculté de Médecine d'Annaba

mbouaziz65@gmail.com

Histoire de la médecine

Objectifs

- Connaitre l'organisation de la santé en Algérie depuis l'invasion française.
- Connaitre l'évolution de la formation de médecins et d'auxiliaire de santé durant la période coloniale française et après.
- L'organisation de la santé durant la guerre de libération.

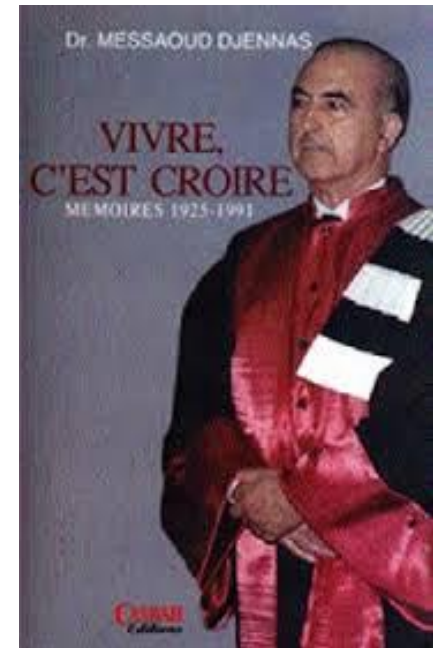
Plan

- I- Introduction
- II- La pratique médicale avant 1830
- III- Le Service de Santé des Armées en Algérie
- IV- Période de l'entre-deux-guerres (1920-1940)
- V- Période post-seconde guerre mondiale
- VI- L'échec des initiatives de formation de médecins indigènes
- VIII- Le corps des auxiliaires médicaux indigènes
- IX- Les premiers médecins musulmans de la faculté de médecine d'Alger
- X- Médecins européens d'Algérie
- Conclusion

I. Introduction

- Toute trace du passé, si modeste soit elle, a son intérêt si elle est critiquée avec rigueur et soigneusement replacée dans un cadre historique plus large ».
- « En aucun cas, dans une carrière destinée à permettre aux meilleurs d'émerger pour former la future élite médicale qui aurait la responsabilité historique de fonder la médecine algérienne, le premier titre ouvrant la porte d'accès à cette dernière ne devait être acquis sans combat »

Messaoud Djennas



I. Introduction

- Après trois siècles d'occupation ottomane, il ne restait rien de la brillante médecine musulmane. C'était, l'obscurantisme, le règne des tebibs et apothicaires, charlatans, devins et empiristes.
- La guérison devait s'obtenir par la purification des organes à l'aide de plantes médicinales et de bains essentiellement.
- La médecine moderne, amenée par les français, et greffée dans une société musulmane et introduite dans une société de tradition non occidentale, d'abord dans le cadre de la conquête coloniale, puis dans le cadre de politiques de santé planifiées menées par le colonialiste en Algérie.
- L'armée française a ouvert les premiers hôpitaux dès 1833 et la création de l'école de médecine, en 1855 qui deviendra faculté mixte de médecine et de pharmacie en 1909.



II- La pratique médicale avant 1830

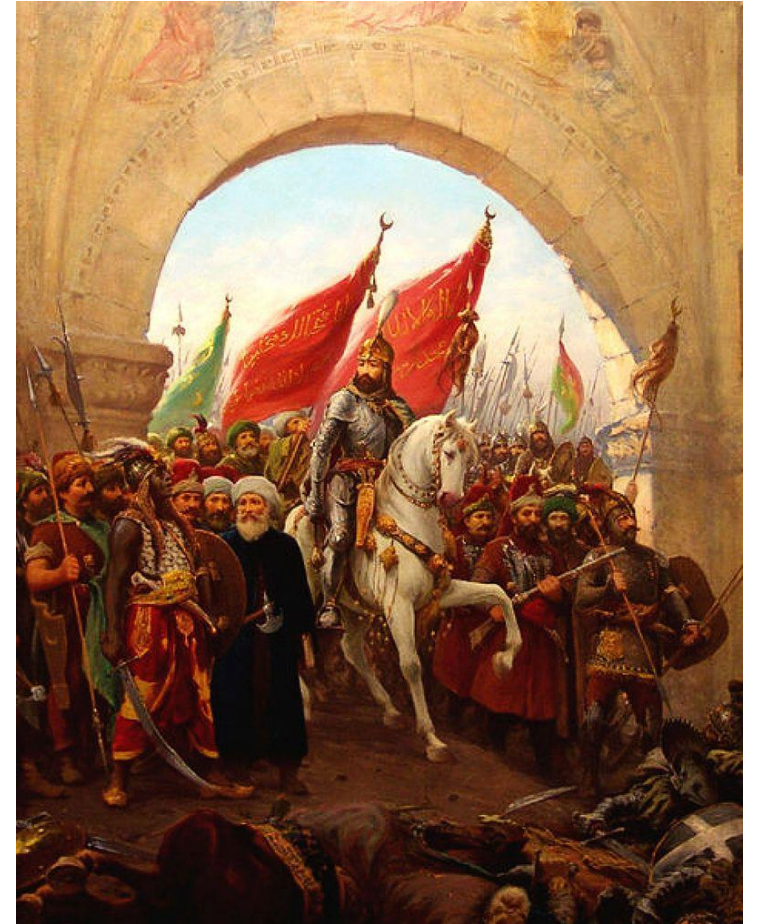
- Avant l'occupation française, trois médecines se côtoyaient en Algérie.

1/ La médecine ottomane:

Elle était orientée vers les aspects militaires. Un Bach-djerrah, médecin-chef ou Amin des médecins, assurait les fonctions de haut responsable de la santé.

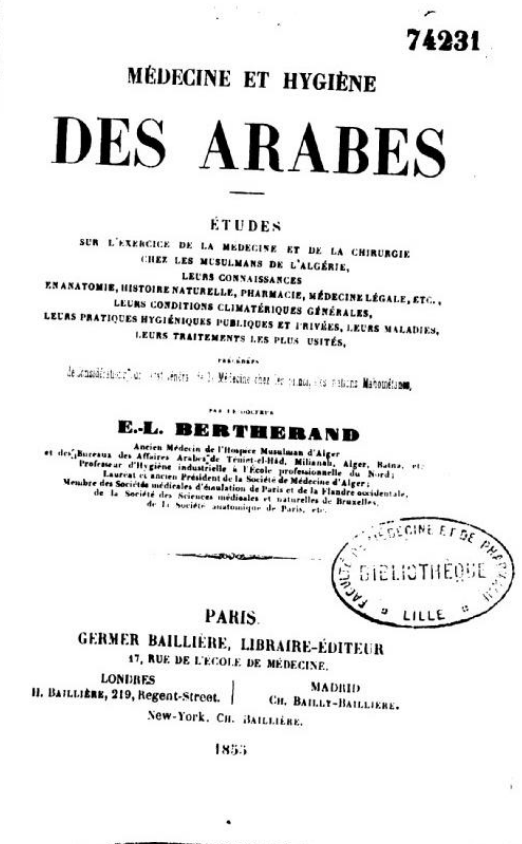
2/ La médecine occidentale: réservée aux captifs en grande partie européens, elle était dispensée dans les hôpitaux qui furent érigés dans les lazarets et les bagnes. Un médecin d'origine allemande était attaché à la personne du Dey.

3/ La médecine populaire: continuation de la médecine musulmane, elle était réservée à la population autochtone. Elle était basée sur l'utilisation de plantes médicinales recueillies localement.



La pratique médicale avant 1830

- Le Dr. Bertherand dans son ouvrage « la médecine chez les arabes » écrivait: «malgré le fatalisme inhérent à leur religion, les arabes accordent une grande confiance à la médecine. Les bains sont la panacée universelle des indigènes en Algérie, ils les emploient dans toutes les maladies, quels que soient l'âge, et le tempérament des malades ».
- La médecine populaire dont on distinguait El Tebib, praticien ordinaire, El Hakim, médecin savant qui prescrit les remèdes grâce à une réputation acquise par des connaissances étendues, El Djerrah, El Kabla et au Sahara, El Khabir qui conduisait la caravane et faisait office de tebib car il connaît l'hygiène, les remèdes contre les maladies des pays traversés, les morsures de serpent et de scorpion.
- Les tebibs exerçaient les jours de marché, les consultations se déroulaient à l'intérieur d'une tente.



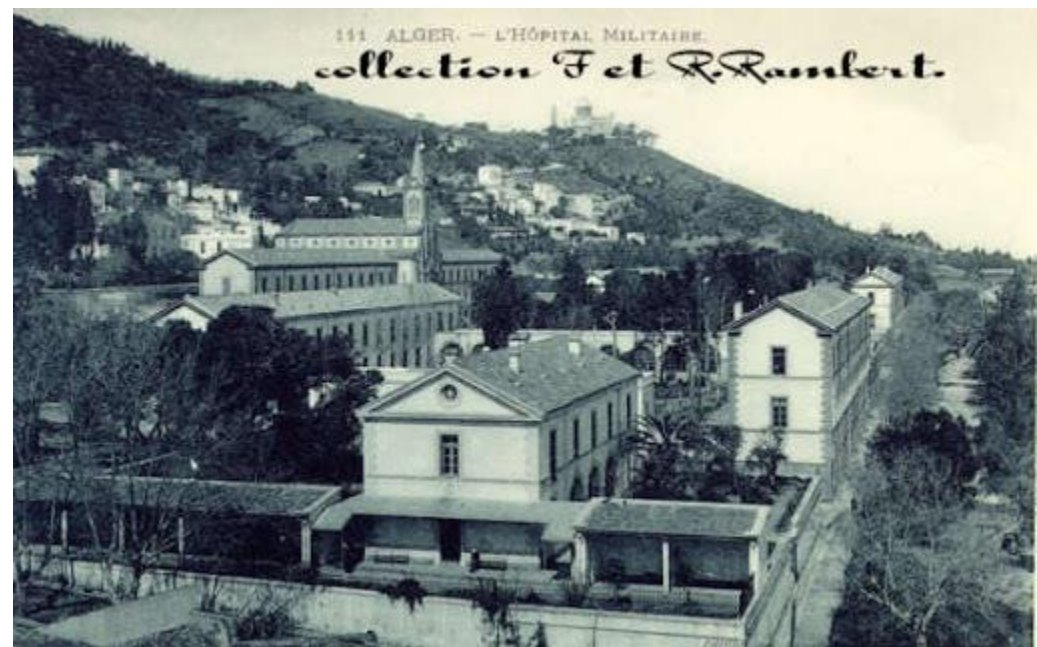
La pratique médicale avant 1830

- Parmi les hakims de cette époque, on peut citer :
 - ✓ Ahmed Ibn Kassen El Bouni (1653-1726) qui a rédigé un traité intitulé "*l'Alem Ahlou elkariha fi el adyouya essahiha*"
 - ✓ Khalil Ibn Ismail El Djazairi connu pour son traité "*les trésors de l'âme pour pallier les maladies difficiles*"
 - ✓ Abderezak Ibn Hamadouch El Djazaïri qui officiait dans un magasin près de la grande mosquée, d'Alger et dont l'un des ouvrages a été traduit par L. Leclerc



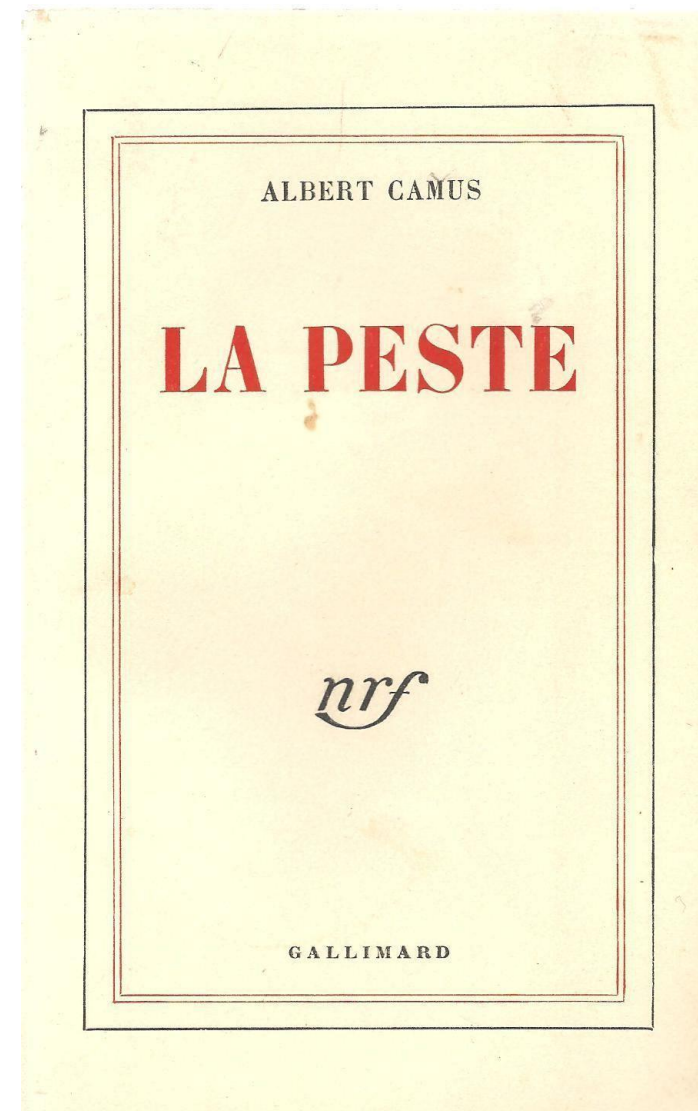
III- Le Service de Santé des Armées en Algérie

- En 1830, l'armée française a débarqué à Alger, avec 300 médecins dont 144 chirurgiens, 89 pharmaciens, cinq hôpitaux mobiles de 300 lits, une ambulance par division. Le chiffre passera à 418 médecins militaires en 1847.
- L'armée transformera la mosquée de Sidi Yacoub située à la porte de Bab El Oued ainsi que le magasin de poudre du Dey en hôpital militaire avant d'y adjoindre la résidence d'été du Dey (actuel CHU Lamine Debaghine).
- L'hôpital Caratine situé aux alentours de la rue Bab Azzoun de 420 lits sera le premier hôpital civil, en 1832.



Le Service de Santé des Armées en Algérie

- La situation sanitaire de la population autochtone était catastrophique. Peste et choléra, paludisme tuait ou laissait de graves séquelles. Le trachome ajoutait beaucoup de cécité. Les enfants mouraient en masse.
- L'impact de cette pathologie locale sur le corps expéditionnaire était également catastrophique. L'état sanitaire du pays était des plus déplorables. Ainsi entre 1831 et 1843, 50 261 militaires sont morts dont seulement 2 295 au combat.



Le Service de Santé des Armées en Algérie

- Le premier médecin français civil qui exerça à Alger, était le docteur Payn qui arriva en 1834 et qui resta jusqu'à la fin de sa vie en Algérie, où il se préoccupa de la seule protection sanitaire des européens. S'installèrent par la suite les docteurs Monnart, Antonnini, Lauras, Million, Mitchell.
- En 1838, les docteurs Méardi, Trollier et Bodichon établirent à l'hôpital Caratine des consultations pour les arabes.
- Durant cette période d'expansion, l'enjeu est double:
 - ✓ il s'agit d'abord de chercher à protéger et de rassurer les Européens en luttant contre la propagation des maladies et en leur offrant si possible les rares soins efficaces alors disponibles;
 - ✓ il s'agit ensuite de veiller à ce que la main d'oeuvre nécessaire aux travaux dans les champs ou à l'acheminement des matières premières vers les ports ne soit pas décimée par les maladies.



Le Service de Santé des Armées en Algérie

- La population autochtone a vécu ses premiers contacts avec la médecine occidentale à travers les mesures de "contrôle des maladies", dont la logique n'était pas de soigner les malades mais d'éviter la propagation de la maladie.
- La médecine occidentale ne disposait d'ailleurs que de très peu de remèdes efficaces et ne guérissait globalement pas mieux que les pratiques traditionnelles.
- Mais les campagnes de masse représentaient pour les populations des contraintes imposées - parfois par la force - par le pouvoir colonisateur. Les services médicaux des débuts de la colonisation restent à la fois limités et marqués par une très nette division sociale. Il s'agit, en ces débuts de la colonisation, surtout de protéger les Européens contre les maladies transmissibles que de protéger les autochtones eux-mêmes.



Le Capitaine de Bourgoing du 3e Régiment de tirailleurs algériens, (Algérie), photographie de studio, 1870.

Le Service de Santé des Armées en Algérie

- En 1842, le nom « *Algérie* » est institué par une ordonnance du gouvernement français.
- La fin de la résistance de l'Emir Abdelkader marque le début de la pacification de l'Algérie : l'armée se tourne entre 1849 et 1857, vers la conquête de la Kabylie et des territoires du Sud.



Le Service de Santé des Armées en Algérie

1/ Création des bureaux arabe et pacification de l'Algérie (1844-1870)

- ✓ Le 1er février 1844, sont créés les bureaux arabes, Afin d'établir un contact avec la population locale « indigène ». En 1870, il existait près de 50 bureaux avec un secrétaire arabe (Khodja) et parfois un médecin ou un officier de santé.
- ✓ En 1857, une circulaire crée un service de santé auprès des bureaux arabes. Il s'agit de médecins militaires. Trois médecins sont ainsi affectés au service des bureaux arabes d'Alger, Oran et Constantine.



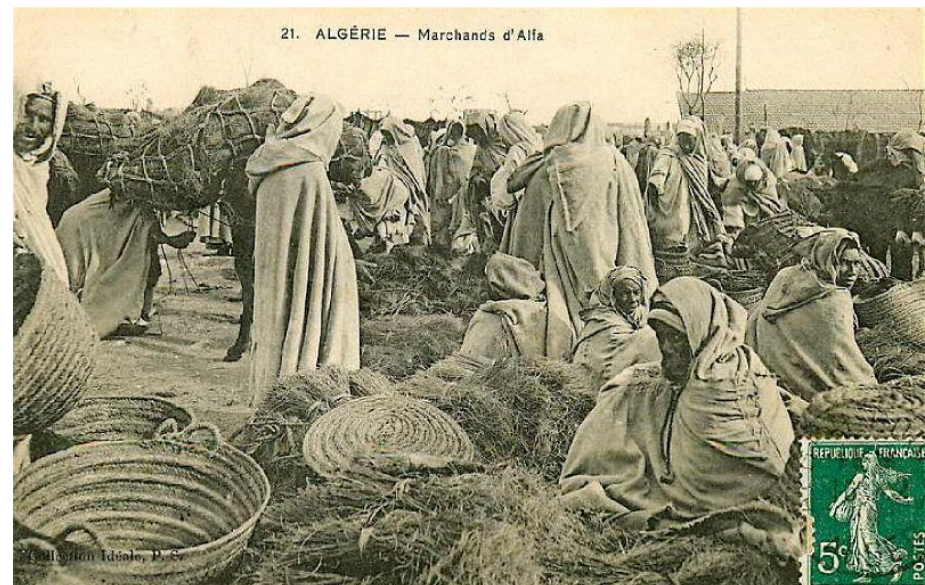
Le Service de Santé des Armées en Algérie

- ✓ Le système médical était alors basé sur l'organisation suivante : un poste médical appelé ambulance (infirmérie) au cours d'un épisode militaire de la conquête et se maintient après le départ des troupes, « *quand la pacification est terminée* ».
- ✓ Cette ambulance devançait souvent la conquête militaire du territoire. Ce système se complète d'un hôpital de cercle comprenant un médecin militaire permanent et au-dessus un hôpital de province et enfin à Alger, un hôpital central.



Le Service de Santé des Armées en Algérie

- L'extension de la couverture médicale aux populations indigènes s'est imposée, car pour l'administration coloniale il apparut assez vite que la santé et la vie des Européens ne pouvaient être sauvegardée sans que des mesures sanitaires et médicales soient prises en faveur des masses colonisées.
- Un médecin colonial français, expliquait en 1921 que « *soigner les indigènes, assurer leur hygiène, les préserver des épidémies est le moyen le plus sage et le plus raisonnable de nous protéger nous-mêmes, nos troupes et nos administrateurs* ».
- Les 1ères mesures sanitaires et médicales en faveur des populations indigènes servent en outre de justification morale à la présence des colonisateurs. ***La seule excuse du colonisateur, c'est le médecin,*** proclame Lyautey dans les années 1920, ***après avoir conquis les espaces, l'européen voudrait gagner les cœurs en soignant les corps.***



Le Service de Santé des Armées en Algérie

- L'ouverture des ambulances et hôpitaux permet de suivre la progression vers l'intérieur du pays de l'armée coloniale :
 - ✓ 1832 : un hôpital des villes d'Alger, Oran et Annaba
 - ✓ 1834 : infirmerie indigène à Bejaia qui fait office d'hôpital
 - ✓ 1835 : hôpital à Douéra et Mostaganem
 - ✓ 1837 : infirmerie militaire à Boufarik et une autre à Guelma
 - ✓ 1839 : infirmerie à Dréan et une autre à Constantine qui fait office d'hôpital.
 - ✓ 1840 : l'infirmerie de Blida fait office d'hôpital dirigé par le Dr. Bertherand.
 - ✓ 1843 : il existe 27 hôpitaux (15 dans l'algérois, 5 pour l'Oranie et 7 dans le Constantinois)
 - ✓ 1845 : 18 médecins installés dans les principales villes d'Algérie
 - ✓ 1848 ; on passe à 33 hôpitaux avec 13 700 lits



Le Service de Santé des Armées en Algérie

- **L'hôpital Mustapha d'Alger**

Les hôpitaux militaires, mixtes et civils étaient destinés d'abord aux militaires, aux colons français et en dernier aux populations locales. En 1835, il y eut une brève expérience de service médical itinérant créé pour soigner les populations locales, y compris dans les territoires non encore contrôlés: il s'agissait de devancer l'armée pour montrer aux populations les bienfaits de la civilisation à travers la médecine.

En 1870 des organismes catholiques (Sœurs Missionnaires d'Afrique) sous l'égide du cardinal Lavignerie, quatre hôpitaux sont ouverts à Saint Cyprien des Attafs dans la vallée du Chélif, à Michelet en Kabylie, à Arris dans les Aurès et enfin à Biskra.

En février 1918 un décret crée une direction du service de santé des territoires du Sud. Le nombre de lits variait d'une dizaine comme à Ain Salah à 130 comme à Djelfa.

A cette époque, l'arsenal thérapeutique était extrêmement limité. Ainsi dans les pharmacies militaires, on trouvait, contenues dans des fioles de 60, 125 et 250 mg, des médications simples telles que les racines de chiendent, de gentiane, de réglisse, écorce de quinquina, feuilles de bourrache, guimauve, morelle et tabac, sangsues, extrait d'opium. Des médications composés telles que l'acide sulfurique, tartrique, chlorhydrique, sulfates d'alumine, bicarbonate de soude, de zinc, ammoniaque, éther, bichlorure de mercure, alcool, camphre, pilules de sulfate de quinine pommades mercurielles ...



Le Service de Santé des Armées en Algérie

- **2/ Disparition de l'influence des bureaux arabe et développement de la médecine tropicale (1870-1900)**
- L'ère bactériologique, qui va considérablement influencer la pensée médicale et réorienter les stratégies de lutte contre la maladie. Louis Pasteur est au sommet de sa notoriété au moment où le corps de santé colonial est créé en 1890. Ses découvertes déterminent l'orientation de la lutte contre les maladies. Il s'agit du dépistage de masse et du traitement des maladies en vue d'interrompre la chaîne de transmission de la maladie.
- C'est entre 1880 et 1918 que seront identifiés les agents responsables du paludisme, du choléra, de la brucellose, de la trypanosomiase, de la peste, de la leishmaniose. Plusieurs Institut Pasteur vont être créés dont celui d'Alger en 1894.



IV- Période de l'entre-deux-guerres (1920-1940)

- L'organisation de soins curatifs pour les populations autochtones restera très limitée jusqu'à la première guerre mondiale, qui correspond aussi à la fin de la période d'expansion et à la stabilisation des frontières coloniales.
- À partir de l'entre-deux-guerres, la médecine tropicale commence à apporter des bénéfices aux populations autochtones, grâce à l'efficacité de ses médicaments.
- Le fonctionnement de l'assistance médicale permet d'assurer les consultations, les soins aux malades dans les infirmeries, la prophylaxie contre les épidémies, la protection maternelle et infantile et le service d'hygiène publique.
- En 1920, on comptait 21 hôpitaux et hospices civils totalisant 5000 et 1640 lits.



V- Période post-seconde guerre mondiale

- En 1944 est créé le corps des médecins de la santé d'Algérie. Le nombre de circonscriptions médicales d'assistance est porté à 151. Le droit d'être soigné à l'hôpital militaire fut accordé à certains indigènes « *évolués* » après la 2ème guerre mondiale.
- L'efficacité des médicaments va augmenter avec l'apparition des antibiotiques.



VI- L'échec des initiatives de formation de médecins indigènes

- Pendant la période coloniale, 2 initiatives de formation de médecins indigènes ont été réalisées : une tentative de l'église catholique et une du Gouvernement Général de l'Algérie.

1/L'initiative de l'église catholique (Archevêque Lavignerie)

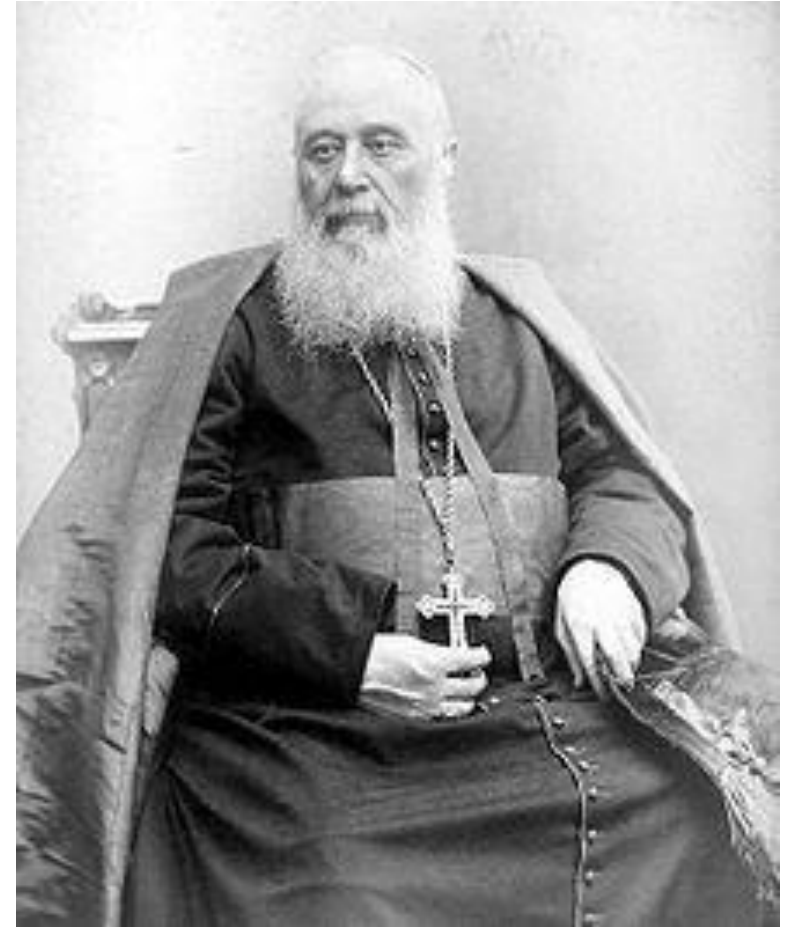
La 1ère initiative vient de l'archevêque Lavignerie. Il prend 4 enfants orphelins les plus brillants afin de les amener, après le baccalauréat, vers un *diplôme médical accéléré*. Des 4 médecins formés par Lavignerie, un seul revient en Algérie : Vital, revient pour s'installer en Algérie, non pas dans les tribus au bled, mais en banlieue d'Alger où il meurt en 1889.

- Le 2^{ème} Michel, épouse la fille d'un officier et s'installe en Tunisie.
- Le 3^{ème}, Frédéric Si Mohamed, s'installe à Mayenne après avoir épousé la fille d'un dentiste.



VI- L'échec des initiatives de formation de médecins indigènes

- Le 4^{ème} Jean-Lin Abdelkader Ben Henni, diplômé de la faculté de médecine de Paris en mai 1889, se marie à une demoiselle Ganier, il prend un poste à l'hôpital français de Jaffa en Palestine où il n'a de cesse de déguiser ses origines pour ne pas rappeler qu'il est, de naissance, Algérie .
- D'une manière générale, dès la fin du XIX^{ème} siècle, outre l'évangélisation, les missionnaires catholiques s'adonnaient à deux activités principales: éduquer et soigner.



VI- L'échec des initiatives de formation de médecins indigènes

- 2/ L'initiative du Gouvernement Général (Général Chanzy)
- La 2^{ème} initiative provenait du GG de l'Algérie. Le général Chanzy va suivre la même logique en extrayant *une dizaine de jeunes enfants doués* parmi lesquels : Abdelkader Benzahra, Ali Benmohamed Boulekbachi, Bengoudou Djillali, Mohamed Benmustapha, Mohamed Bensaid.
- Le futur médecin Abdelkader Benzahra écrit, en 1884 : *« Il y a 10 ans, je venais de la campagne où je n'avais jamais vu un européen, pour entrer aux enfants de troupe du 1^{er} Tirailleur algérien. Là on nous apprend à faire la corvée et la gymnastique plutôt qu'à lire et écrire. En 1874, j'avais 13 ans par un bonheur inattendu le général Chanzy était venu faire une revue de troupe à Blida et ordonna de proposer 2 enfants de troupe pour le lycée d'Alger».*
- Ce traitement de faveur suscitera des résistances et les administrateurs coloniaux renâclent au coût financier de cette formation. Leur niveau d'instruction est censé correspondre précisément à leur tâche : une médicalisation légère de la population arabe avec laquelle leur origine ethnique devrait servir de sésame.



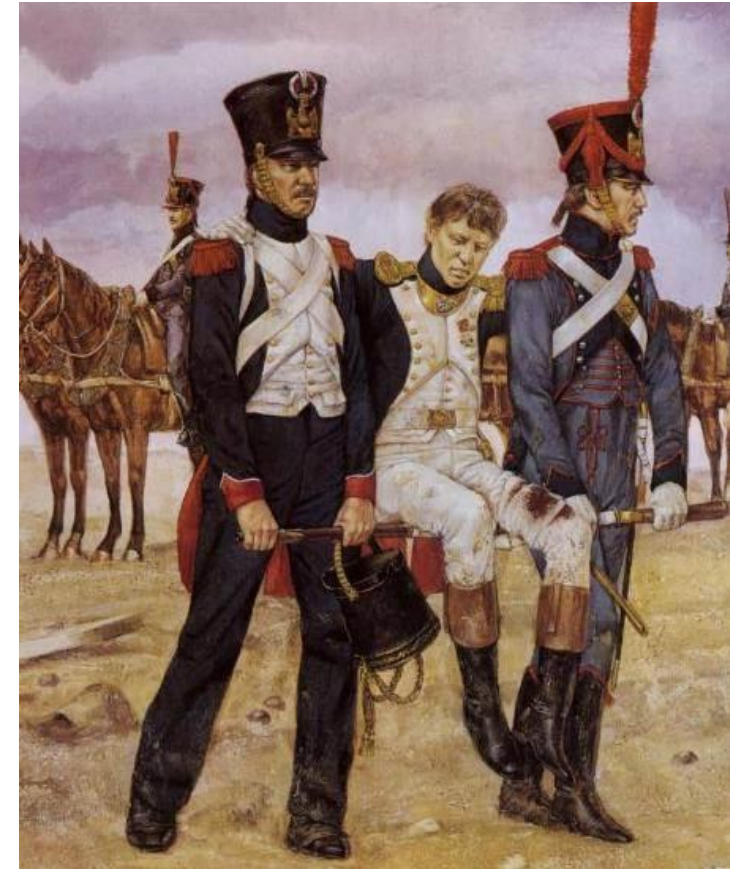
VI- L'échec des initiatives de formation de médecins indigènes

- Les médecins de l'initiative Chanzy citent tous, l'opposition de leurs collègues français pour expliquer l'impossibilité de répondre aux désirs du Gouvernement Général.
- Tous se plaignent de la rareté des places dans les structures sanitaires publiques et même dans les hôpitaux gérés par les missions catholiques.
- En poste à Touggourt, Abdelkader Benzahra, diplômé en 1884, demande à être relevé car confronté au refus des colons qui préfèrent faire appel aux médecins privés. Il quitte son poste en 1885.
- Med Seghir Belarbey, en place dans la commune mixte de Sétif, est victime de propos raciste. Il quittera son poste pour s'installer à la Casbah.



VII- Le corps des médecins de colonisation

- Les médecins militaires n'étaient pas en nombre suffisant pour assurer la médicalisation d'une colonie aussi vaste que l'Algérie.
- De même, les médecins qui officiaient à titre privé n'étaient pas nombreux. Une statistique au 31 décembre 1853 ne dénombrait que 52 médecins français, 10 étrangers et 23 officiers de santé soit au total 85 praticiens.
- Aussi le 21 janvier 1853, le Gouverneur Général Randon, crée le corps des médecins de colonisation avec 33 circonscriptions (14 dans la province d'Alger, 9 dans celle d'Oran et 10 dans celle de Constantine).
- Le médecin de colonisation devait effectuer (obligations non modifiées jusqu'en 1962):
 - ✓ un jour par semaine des consultations gratuites à l'infirmierie indigène de la région où il est affecté;
 - ✓ une tournée médicale hebdomadaire;
 - ✓ Une inspection mensuelle des écoliers
 - ✓ Des inspections de la qualité des aliments et de l'eau.
 - ✓ Assurer la vaccination antivariolique
 - ✓ Etablir des rapports à l'administration.



VII- Le corps des médecins de colonisation

- Montés et dotés d'une indemnité de cheval, ils ont à partir de 1945 une voiture administrative. Leur circonscription médicale s'étend sur les territoires civils et militaires dans les 3 provinces (Alger, Oran, Constantine). Ils sont informés par l'auxiliaire médical musulman des mœurs et coutumes locales.
- Le médecin de colonisation assurait le service de la santé scolaire, était requis pour les expertises, les autopsies, prenait en charge les accouchements, les accidents les soins urgents.
- C'est ainsi qu'ils ont fini par être apprécié tant par les colons que par la population autochtone qui dans un premier temps s'était replié sur elle-même avec une négation de tout ce qui venait de l'occupant, aidée en cela par les hommes de culte qui percevaient bien la déstructuration de la société algérienne par le système colonial. En 1955, on comptait 276 médecins répartis sur un territoire représentant les 7/10 de la superficie de l'Algérie.



VII- Le corps des médecins de colonisation

- Cette médecine de colonisation dépend du ministère de l'intérieur jusqu'en 1874, puis du Gouverneur Général après 1920. Dans les années 1940, elle est sous l'autorité de la santé publique. A partir de 1944, les médecins de colonisation deviennent des médecins de l'assistance médico-sociale (AMSA). Ils sont recrutés parmi les diplômés de médecine coloniale ou d'hygiène, les médecins militaires ayant servi 2 ans Outre-mer, les internes définitivement nommés après une année probatoire.
- En 1961, on comptait 2057 médecins civils qui officiaient, comme le précise le Pr. G.Pélissier pour les 9/10 pour la minorité française. Parmi eux, il y avait 337 israélites et 126 musulmans (6%). La guerre d'indépendance de l'Algérie va obliger les autorités françaises à renforcer l'effectif médical par 700 médecins militaires supplémentaires.



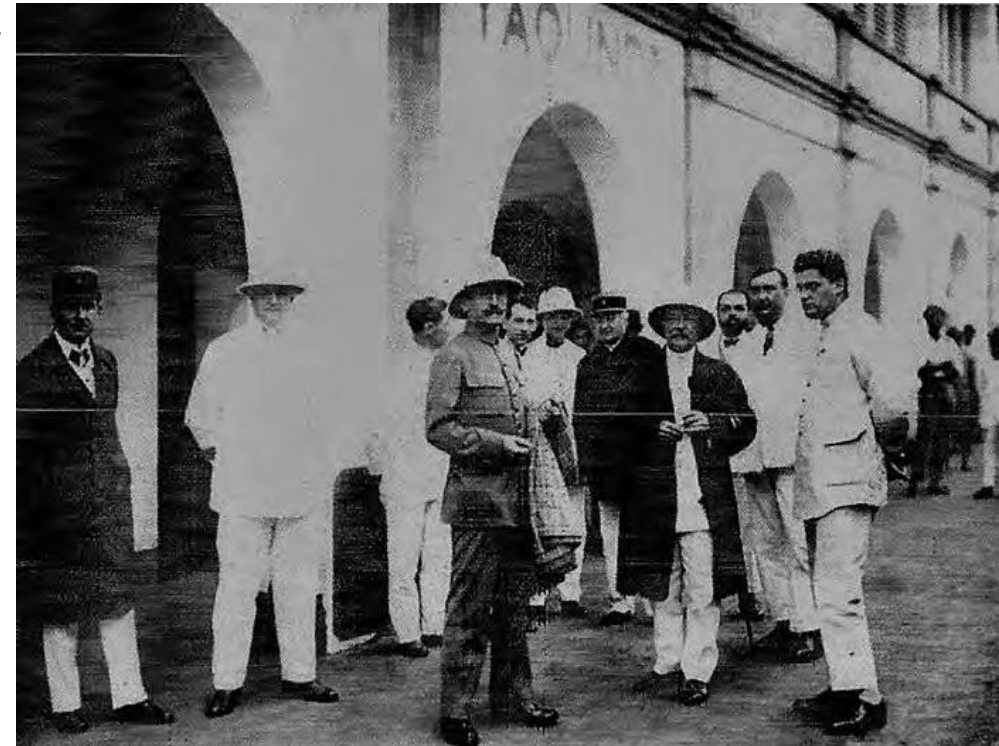
VIII- Le corps des auxiliaires médicaux indigènes

- Le 12 juillet 1851, un décret impérial étend la loi métropolitaine du 10 mars 1803 sur l'octroi de licences médicales à l'Algérie. Cette loi exigeait que les médecins et chirurgiens en exercice soient titulaires d'un diplôme de médecine ou d'un diplôme d'agent de santé.
- L'article 11 de cette loi, exempte d'exercice illégal de la médecine, les «*indigènes, musulmans ou juifs qui pratiquent la médecine, la chirurgie et la maïeutique pour le compte de leurs coreligionnaires*».
- La loi du 30 novembre 1892 sur la pratique de la médecine, et le décret du 7 août 1896 ordonne la poursuite de tous ceux qui pratiquent la médecine et dont la compétence n'était pas reconnue par l'École de Médecine d'Alger.



VIII- Le corps des auxiliaires médicaux indigènes

- Une commission, composée de professeurs de l'école de médecine d'Alger et de colons, fut convoquée en 1894 pour *«rechercher les moyens les plus efficaces d'organiser l'assistance médicale chez les indigènes »*.
- Les membres de la commission déplorent l'absence totale de compétence linguistique parmi les étudiants européens ainsi que parmi les médecins de colonisation.
- L'incapacité des médecins européens à mener des consultations et à fournir des conseils de santé dans les langues locales a été présentée comme un argument en faveur de l'implication de locuteurs natifs de langue arabe et berbère dans la médecine « française ».
- Le dernier obstacle au lancement d'un programme d'assistance médicale était la question du financement.



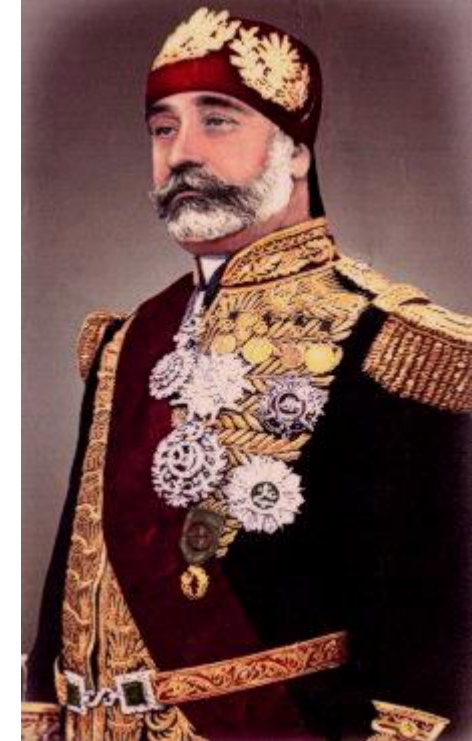
VIII- Le corps des auxiliaires médicaux indigènes

- En 1903, le GG Charles Jonnart prononce à Tunis un discours dans lequel il déclare: *«Le médecin est le véritable conquérant, le conquérant pacifique.»* et poursuit *«pénétrer le cœur des indigènes, gagner la confiance et gagner l'affection des musulmans, c'est en multipliant les services d'assistance médicale que nous y arriverons le plus sûrement.»*
- En fin de compte, ce sont les autorités françaises en Tunisie, et non en Algérie, qui lancent en 1903 **une Assistance médicale des indigènes** et un corps de médecins «indigènes» pour l'Afrique du Nord.
- L'année suivante, ces politiques sont reproduites en Algérie: le GG Jonnart promulgue deux circulaires demandant la mise en place de mesures de secours médical ciblant spécifiquement les musulmans et recommandait *«Pas d'hôpitaux réels équipés de tous les aménagements modernes, dont les coûts de construction dépasseraient nos ressources.»*
- Création en 1904 d'un programme académique de 2 ans pour former les auxiliaires médicaux algériens à l'école de médecine d'Alger.



VIII- Le corps des auxiliaires médicaux indigènes

- La recrue modèle pour le corps des auxiliaires médicaux était « *un diplômé d'une école primaire française, une jeune personne, idéalement malléable, fondée sur les bases de l'orthographe et de l'histoire françaises* ».
- Les conditions d'entrée et d'examen ont été calquées sur les décrets d'octobre 1903 par le Premier Ministre du Bey de Tunis. Le 20 octobre 1904, 26 candidats ont passé l'examen à Alger, 11 à Oran et 08 à Constantine. La liste de la 1ère cohorte des admis : 12 sur 45 candidats.



VIII- Le corps des auxiliaires médicaux indigènes

- Pour aider les « *étudiants indigènes* » à la compréhension des cas hospitalisés, un tuteur arabophone leur a été désigné. C'est ce répétiteur général qui dirigeait les séances de révision des sujets abordés le matin, tels que l'anatomie, la physiologie, les techniques de pansement, la nomenclature pharmaceutique et l'utilisation des instruments médicaux. Le médecin à qui cette responsabilité a été confiée était Belkacem Ould Hamida Ben El-Touhāmī (1879- 1937) plus connu sous le nom de **Belkacem Bentami**. Fils d'un notable de Mostaganem, il était le seul musulman algérien à suivre une formation médicale à Alger entre 1879 et 1909.
- L'inscription des élèves auxiliaires à l'École de Médecine fut d'une grande importance si l'on considère que seuls Bentami et une petite poignée de musulmans avaient suivi une formation médicale à Alger avant 1904 (moins d'une dizaine). En 1906, une compilation d'intellectuels franco-musulmans établie par Ismaïl Hamet (officier et interprète de l'armée) ne répertoriait que **8 médecins musulmans en exercice**.



Médecins

1. Amor M. originaire de Bône, établi comme médecin libre dans cette ville.
2. Barchi Ali, médecin de colonisation à Fondouk (Khemis El Khechna) entre 1869 et 1887.
3. **Belarbey Mohamed Seghir (1850-1939)**, né Cherchell, exerça pendant d comme médecin libre à la Casbah.
4. Bentami Belkacem Ould Hamida (1879-1937), de Mostaganem, exerça à la Casbah d'Alger.
5. Bouderberba Ali, né à Alger en 1864.
6. Bouziane Abdelkader, des Oulhaça de Tlemcen, médecin libre à Alger.
7. Morsly Taieb, né en 1856 à Ouizert (Oran). Médecin traitant à l'hôpital civil de Constantine, chargé de cours d'hygiène à la Médersa.
8. **Nekkache Mohammed, (1856-1942)** de Nedroma. Médecin de colonisation à Hillil (Oran).

Pharmaciens

1. M. Abdallah d'Alger
2. Hafiz Boumediene, d'Alger
3. Khaznadar Mohammed, de Sidi-Bel-Abbès
4. Zerrouk Ben Brihmat, d'Alger

Officiers de santé

1. Belarbey Kaddour, frère aîné de Mohamed Seghir, exerça à Alger puis à Tunis.
2. Boulekbachi Ali Ben Ahmed, d'Alger
3. M. Mustapha, de Médéa.
4. M. Sayah, d'Orléansville

VIII- Le corps des auxiliaires médicaux indigènes

- La Faculté de médecine d'Alger avait en 1906, six étudiants ayant terminé leurs études universitaires qui préparaient leur thèse de doctorat.
- Les auxiliaires devaient être **employés exclusivement sous la supervision du médecin de colonisation au niveau de l'infirmierie indigène.**



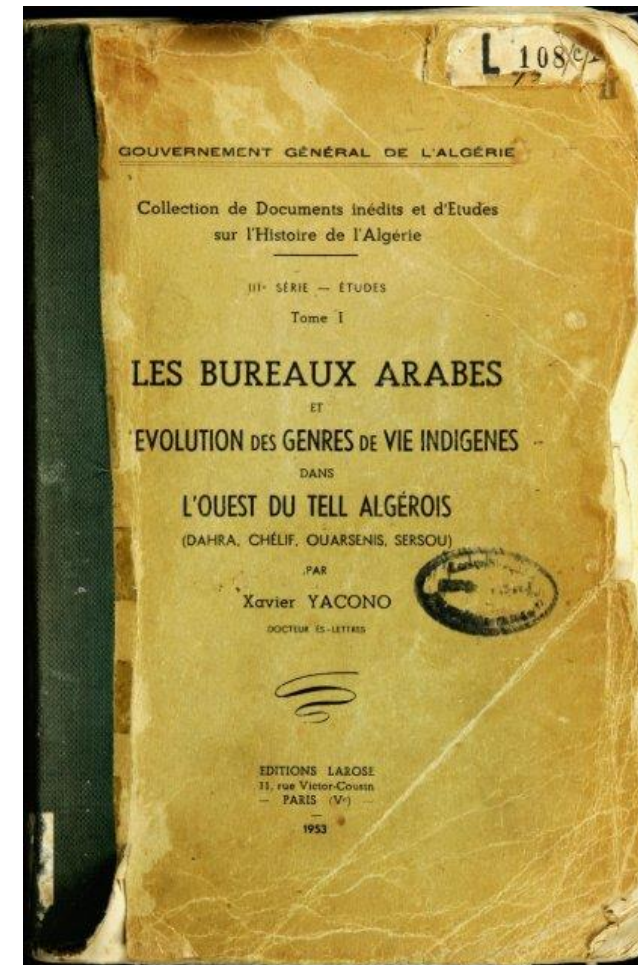
VIII- Le corps des auxiliaires médicaux indigènes

- En 1913, le docteur Gasser, chef de service de chirurgie à l'hôpital d'Oran, refusa d'avoir des auxiliaires à son service au motif que son bloc opératoire était situé près de la salle d'hospitalisation des femmes, que lui et ses aides étaient obligés de traverser plusieurs fois par jour.
- **La grande guerre 14-18 va entraîner la démedicalisation de l'Algérie et la détérioration de la situation sanitaire.** Sur les 106 médecins qui travaillaient avant la guerre dans le département de Constantine (190 à Alger et 111 à Oran) seuls 32 étaient en poste lors de l'hiver 1914, et il s'agissait le plus souvent de médecins âgés ou malades.
- Dans la ville de Constantine, la population (surtout arabe et juive) était privée de soins médicaux depuis le départ des médecins comme le notait le Dr. Attale au préfet de Constantine au printemps 1915.



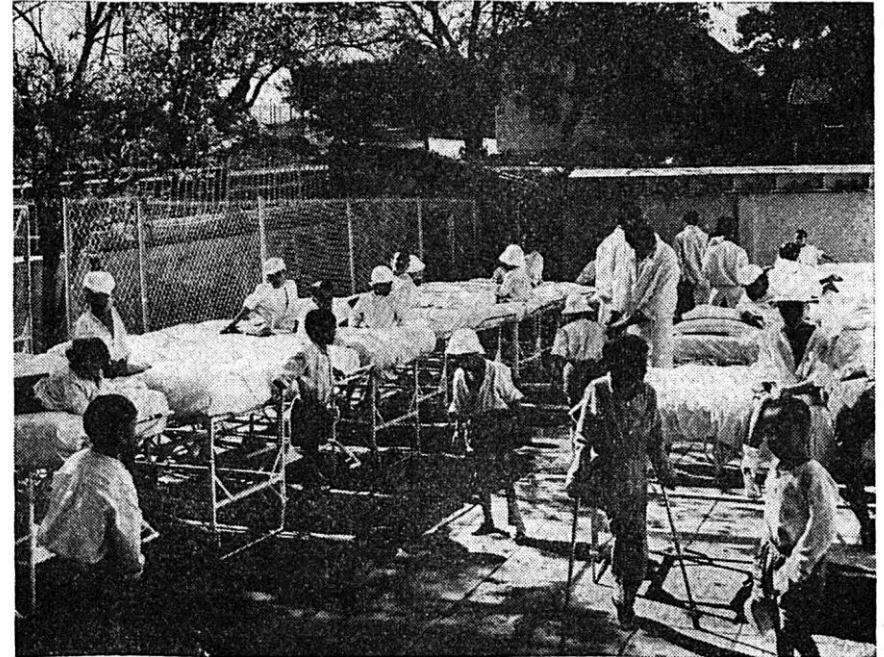
VIII- Le corps des auxiliaires médicaux indigènes

- Dans plusieurs cas, les auxiliaires médicaux ont assuré, indépendamment des médecins, le travail au niveau des infirmeries. **Au total, 17 auxiliaires assuraient des consultations, seuls.**
- Une épidémie de typhus s'installe entre 1920 et 1923. 15 auxiliaires médicaux étaient affectés à des équipes mobiles d'épidémies, pourvues d'un véhicule et d'un chauffeur. Leur contribution à cette épidémie de typhus fut reconnue par les médecins militaires et les autorités centrales d'Alger.
- Création de **l'Association Amicale des Auxiliaires Médicaux de l'Algérie.**
- En 1934, la durée de la formation d'auxiliaire sera prolongée à 3 ans avec changement de l'appellation (ATSP : adjoint technique de santé publique).



VIII- Le corps des auxiliaires médicaux indigènes

- Le nombre des auxiliaires médicaux sur le terrain a atteint son maximum en 1951, avec 141 agents, à une époque où la population algérienne comptait plus de 8,5 millions d'habitants
-
- En 1959, les auxiliaires médicaux ils seront remplacés par les auxiliaires de l'Assistance médicale gratuite, et les auxiliaires de l'Assistance médicale itinérantes (unités mobiles d'épidémies qui emploient à la fois des hommes et des femmes).
- **A l'indépendance**, beaucoup, se sont recyclés dans des professions similaires dans la santé publique. Certains ont été nommés à des postes importants dans le nouveau système de santé national algérien, en qualité de directeur d'hôpital, de responsable dans les directions de la santé de wilaya etc.



Au centre de rééducation de Douéra.

IX- Les premiers médecins musulmans de la faculté de médecine d'Alger

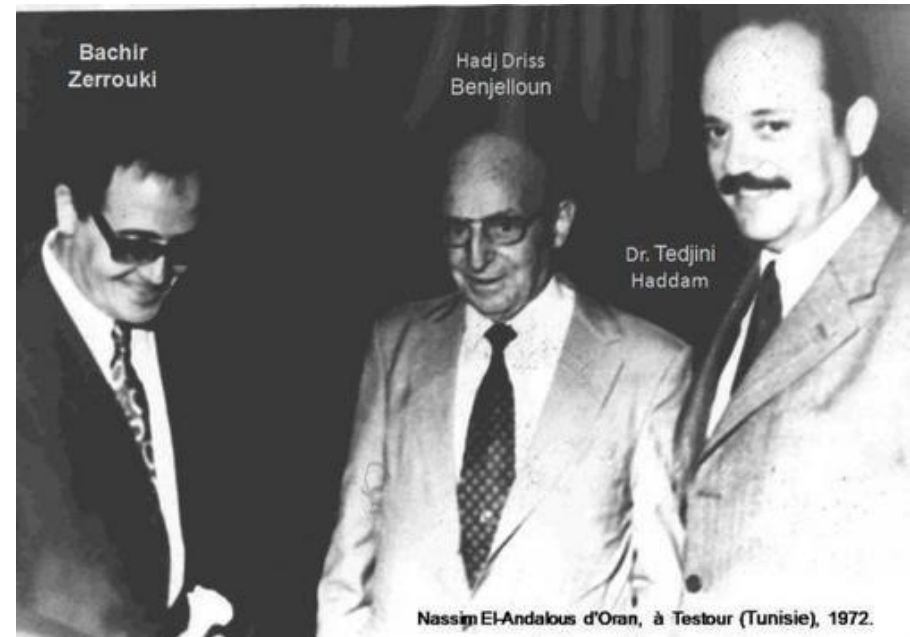
- Au tournant du XXème siècle, une série de programmes d'études médicales furent établis dans les capitales coloniales de l'Empire français. En Algérie, la 1ère école de médecine fut ouverte à l'hôpital du Dey de BEO en 1832 par Baudens. Elle fermera ses portes au bout de quelques années.
- En 1857, l'École préparatoire de médecine et de pharmacie d'Alger est créée par le décret du 3 août 1857, à la demande de la société de médecine d'Alger que dirigeait le Dr. Bertherand. Cette école formait des officiers de santé, des pharmaciens et des sages-femmes de 2^{ème} classe. Elle sera transformée en Ecole Supérieure de Médecine et de Pharmacie par la loi du 20 décembre 1879.
- Durant l'année universitaire 1886/1887, on comptait 278 inscriptions pour le grade de médecin dont deux musulmans : les futurs docteurs Mohamed Nekkache et Mohamed Seghir Belarbey.



Lucien Baudens.

IX- Les premiers médecins musulmans de la faculté de médecine d'Alger

- Durant l'année universitaire 1886/1887, on comptait 278 inscriptions pour le grade de médecin dont deux musulmans : les futurs docteurs Mohamed Nekkache et Mohamed Seghir Belarbey.
- La loi du 30 décembre 1909 érige l'école en Faculté de Médecine et de Pharmacie autonome, mais on ne commence à retrouver sur les bancs de cette faculté les premiers étudiants autochtones qu'après la première guerre mondiale.
 - ✓ En 1919/1920 : 15 étudiants musulmans sur 344 européens
 - ✓ En 1920-1921 : 10 étudiants musulmans sur 310 européens
- Cependant les études médicales vont prendre de plus en plus d'importance auprès des étudiants musulmans :
 - ✓ Hamza Klioua (futur chef de service de rhumatologie) s'inscrit en 1939
 - ✓ Lakhdar Abdeslam Benbadis s'inscrit en 1941, il tombera au champ d'honneur durant la guerre d'indépendance;
 - ✓ Tedjini Haddam s'inscrit en 1943.
- A partir de la 2ème guerre mondiale, c'est la faculté de médecine qui possède l'effectif étudiant le plus important et qui verra les premières étudiantes musulmanes, d'abord Aldjia Noureddine (future première professeur de pédiatrie de l'Algérie indépendante) reçue au concours d'internat en 1942 puis dans les années 50, une dizaine d'autres parmi lesquelles Meriem Beloucif, Nefissa Hamoud, Maris Moatti, Janine Belkhodja, Louisa Ait Khaled, Baya Romane, Sadia Benhabyles, etc...



IX- Les premiers médecins musulmans de la faculté de médecine d'Alger

- **1/Mise en place du service de santé du FLN-ALN**

Avant la révolution de 1954, le premier stage de formation de secouristes pour le compte de la révolution a été organisé par le docteur Mohamed Seghir Nekkache dans le sous-sol de son cabinet, situé au village nègre de *Mdina Jedida* à Oran.

- **2/ Phase de mise en place (1954-1956)**

A la veille du déclenchement de la révolution, le pays était divisé en six zones. Les infirmiers et médecins algériens faisant l'objet d'une surveillance étroite de la part des autorités coloniales, ce sont les personnes ayant des connaissances en secourismes (anciens scouts) qui ont constitué la première ossature de la santé.

Selon le Pr. Mohamed Toumi, ancien responsable de la wilaya II : « *la révolution a commencé d'abord par solliciter les médecins et infirmiers algériens, quelques uns de leurs confrères français, les guérisseurs et même des rebouteux, alors que les grands malades étaient évacués vers les hôpitaux des pays voisins* ».



IX- Les premiers médecins musulmans de la faculté de médecine d'Alger

3/ Phase active (1956-1958)

L'organisation commence à gagner en efficacité grâce à l'apport déterminant des médecins et étudiants en médecine qui ont rejoint la maquis à la suite de la grève de mai 1956. A l'intérieur du pays, au maquis, l'ALN a mis en place toute une organisation sanitaire. Le docteur Nekkache était le responsable de la santé au niveau de l'Etat Major Général.

En dehors de la prise en charge des blessés et des malades parmi les djounouds, la politique de santé était basée sur la promotion de l'hygiène et la prévention :

- Rasage de la barbe, cheveux coupés court, propreté et intégrité vestimentaire ;
- Epouillage systématique, lavage des mains avant chaque repas,
- Interdiction de cracher, de fumer, de boire de l'alcool, de manger du piment fort (pour éviter les diarrhées).
- Eau de boisson javellisée, constructions de fosses septiques

Vaccination contre la variole et la typhoïde. Pour faciliter l'activité de santé et éviter les interprétations erronées, plusieurs réglementations spécifiques à l'activité de santé ont vu le jour.



IX- Les premiers médecins musulmans de la faculté de médecine d'Alger

- **Au niveau du maquis**, le service de santé était aligné au plan hiérarchique sur l'organisation militaire. Le chef de service de santé au niveau de la wilaya avait le grade de lieutenant et participait au PC de la zone. L'unité sanitaire de base était le secteur souvent doté d'un « hôpital ».
- Le responsable sanitaire du secteur et de l'hôpital coordonne les activités médicales et était responsable des infirmiers et infirmières exerçant à l'hôpital. Des infirmiers itinérants étaient affectés dans les unités combattantes. Ils étaient en outre, responsables de l'application stricte des mesures d'hygiène tant parmi les djounouds qu'au sein des populations des « zones interdites ».
- Concernant les médicaments, le contrôle strict par les autorités françaises, rendait difficile l'approvisionnement. Malgré cela des réseaux de collecte acheminaient les colis vers le pharmacien de la région qui assurait la distribution aux hôpitaux.



IX- Les premiers médecins musulmans de la faculté de médecine d'Alger

- **Au niveau de la base de l'Est**, les 2 premiers médecins arrivés au début de l'année 1956 étaient les docteurs Mohamed Seghir Nekkache et Chawki Mostefai. D'autres médecins vont venir renforcer cette base, tels que les Drs. Tedjini Haddam, Ali El Okbi, Bachir Mentouri, Belabbes Boudraa, Mourad Taleb ...le nombre total de médecins algériens dans cette base de l'Est et dans certains hôpitaux tunisiens était de 45.
- **Au niveau de la base de l'Ouest**, du fait de son éloignement des zones de combat, le nombre de médecins était moindre. On peut citer les Drs. Hassen Lazreg, Mohamed Amir, Abdesslam Haddam, Messaoud Bendib, Djillali Bentami, Boumediene Hamidou, Mourad Klouche et bien d'autres. Une école de formation paramédicale a également été créée, grâce au Drs. Rabah Allouache, Mohamed Amir.
- **4/ Médecins de l'OCFLN**
Les médecins qui n'ont pas rejoint ont néanmoins apporté leur aide et leur soutien à l'organisation FLN sous forme de cotisation annuelle, envoi de médicaments et matériel médical. Dans certains cas cette aide a été découverte, les praticiens ont alors fait l'objet d'arrestations, de torture et parfois d'exécutions (Benaouda Benzerdjeb). Se sachant découverts certains ont tout juste eu le temps de fuir à l'étranger (Mahieddine Hafiz).



X- Médecins européens d'Algérie

- Des médecins d'origine européenne ont participé à la guerre de libération tel que Charles Géronimi et son épouse Alice Cherki. Janine Nadia Belkhodja, Annette Roger, la famille Larribere, Michel Martini, Marie Moatti, Daniel Timsit ou encore Frantz Fanon etc.
- De jeunes catholiques progressistes prônent la lutte contre la misère et la violence. Pierre Chaulet qui était interne à l'hôpital Mustapha va soigner les blessés de l'organisation FLN. De même, Pierre Roche a pris fait et cause pour l'indépendance de l'Algérie.



XI- Les adjoints médicaux de la santé publique de 1963 à 1971.

- L'Algérie indépendante a mis en place un corps équivalent à celui des Adjointes Techniques de Santé Publique et auxiliaires médicaux. Les Adjointes Médicales de Santé Publique (AMSP). C'étaient une catégorie de professionnels paramédicaux établis pour compléter les efforts de la profession médicale naissante et celle des coopérants internationaux des pays socialistes amis (Cuba, Chine, URSS).
- La formation de ces AMSP a été dispensée à l'Institut Technologique de Santé Publique fondé en 1963 à Médéa (1ère cohorte, diplômée en 1967). Le niveau de recrutement requis était celui du brevet (BEPC) sur concours ou infirmier ou niveau secondaire. Les 2 premières promotions comptaient une trentaine d'étudiants. La 3^{ème} promotion recrutée en novembre 1966, fut transférée, en janvier 1967 à l'hôpital Birtraria qui avait été déserté par le corps médical français et qui servit d'école de formation pour les AMSP (parmi les enseignants, on peut citer les Drs. Zidane Charef et Kamel Daoud, futur professeur chef de service de cytologie et de chirurgie générale).
- En 1968, l'Institut a déménagé dans l'ancien aérium de Jean Bart à El Marsa. Un 2ème a été inauguré à Oran en 1971 et un 3ème à Constantine en 1972. En 1977, le corps des AMSP atteignait le chiffre 306 contre 624 médecins algériens, et 1199 professionnels étrangers.



XII- Conclusion

- « Les premiers jours de l'indépendance ont été marqués par une série d'épreuves qui ont touché le corps médical. Après le départ massif des médecins européens, il fallait prendre en charge à la fois la population et les services hospitaliers. Des 2500 médecins dont 285 algériens, il n'en restera que 600 au moment de l'indépendance, c'est-à-dire 1 médecin pour 100.000 habitants.
- L'épreuve morale attendait les médecins à la sortie du tunnel. Ils devinrent la cible désignée d'un certain verdict politique qui en faisait les dépositaires des idées réactionnaires et bourgeoises. Malgré les sacrifices endurés pendant la guerre et la mort de près du quart de son effectif, le corps médical s'est trouvé marginalisé et contraint au suivisme, à la résignation ou parfois à l'exode.
- Malgré tout, le corps médical a joué pleinement le jeu et pris sa responsabilité à bras le corps, en rechignant souvent mais en faisant toujours preuve du même dévouement. Grâce à ce dévouement non seulement les populations ont été efficacement prises en charge, mais des promotions nombreuses et compétentes de médecins sont venues rapidement combler le grand vide laissé après le départ du corps médical français.
- Le corps médical algérien n'a jamais été aussi grand que lorsqu'il était « petit », parce qu'il a pris sa responsabilité entière et multiforme au cours de la révolution. Les sacrifices qu'il a subis sont à la mesure de son engagement.
- « Comme le lui enseigne l'humanisme de la médecine ancienne et comme le lui a rappelé l'épopée de la révolution, il doit retrouver sa place privilégiée, respectée et reconnue dans tous les domaines de la vie politique, culturelle et sociale de la nation. » Dixit Ahmed Aroua.